

Note

DESTINATAIRES : Toutes les pharmacies communautaires de la région de Chaudière-Appalaches
Toutes les pharmacies préparatrices

DATE : 8 avril 2021

OBJET : **ARRÊT** de la pose des tubulures par les pharmacies communautaires
dans le cadre de l'ATIVAD/ABIVA à partir du 20 avril prochain

En suivi de la note antérieure concernant le report de changement de tubulure pour l'ATIVAD/AVIBA et leur pose par les infirmières du CISSS, nous désirons vous informer que le fournisseur a libéré le produit et qu'il est maintenant disponible pour couvrir tous les besoins du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Ainsi, à partir du **20 avril 2021**, les pharmacies préparatrices n'auront plus à installer les tubulures sur les sacs d'antibiotiques sur pompe pour les usagers des secteurs Beauce et Alphonse-Desjardins. Dans toutes les installations du CISSS de Chaudière-Appalaches, les infirmières procéderont dorénavant à l'installation et aux changements de tubulures.

Pour toute question ou commentaires, n'hésitez pas à en faire part au pharmacien responsable du programme ATIVAD de votre secteur ou à moi-même en composant le 418 835-7121 poste 11465.

Je vous remercie de votre collaboration habituelle.

« Signature autorisée »

Dominique Rousseau, pharmacienne
Chef adjointe aux soins pharmaceutiques
Département régional de pharmacie